



Janvier 2007

N° 1

INFORMATIONS MUNICIPALES

C.L.S.H.

Le programme des vacances de février sortira prochainement et sera disponible sur le site internet ainsi qu'en mairie. Permanences d'inscription le samedi 3 février et le mercredi 7 février de 9h30 à 11h30

Les travaux en cours

- Salle Omnisports :
Les travaux de revêtement de sol débutent en janvier par l'entreprise Eurovia pour une durée de 3 semaines.
- Station d'épuration :
Les travaux débuteront fin février-début mars.
- Lotissement :
Un projet de lotissement est en cours. Renseignements en mairie.

Horaires d'ouverture :

MAIRIE

Du lundi au vendredi :
De 8 h 30 à 12 h 00
De 13 h 30 à 17 h 00

Le samedi :
De 8 h 30 à 12 h 00

DECHETTERIE

(horaires d'hiver)

Lundi et samedi: de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

Mercredi et vendredi : de 13 h 30 à 18h

BIBLIOTHEQUE

Lundi et vendredi:
16 h 30 à 18 h

Mercredi et samedi:
10 h à 11h30

Exposition sur le barrage du Drennec jusqu'à fin février

Permanences en mairie

A.D.I.L. : le 4^{ème} mardi du mois de 9 h à 12 h

Affaires sociales : le jeudi de 14 h à 15 h 30

Assistante sociale MSA : le 2^{ème} jeudi du mois de 9 h 30 à 12 h (sur rendez-vous)

Conciliateur : le 2^{ème} jeudi du mois de 14 h 30 à 16 h 30 (sur rendez-vous)

Mission locale : le 3^{ème} jeudi du mois de 14 h à 17 h

Plan Local Habitat : les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois de 14 h à 15 h 30

B.I.S.
Brèves Infos SIZUN – Saint-Cadou

Conseil Municipal du 07 Décembre 2006

- **Décisions modificatives budgétaires :**

- **1°) Budget de l'eau :**

Dépenses		Recettes	
Art 654 (pertes créances irrécouvrables)	26	Art 7011 (vente de l'eau)	26
Art 2315-150 (travaux)	5262		
Art 2315-152 (captage)	-5262		

- **2°) Budget principal :**

Dépenses		Recettes	
1) Fonctionnement			
Art 6218 (autre personnel extérieur)	6 094	70311 (concession dans le cimetière)	2 109
Art 6336 (cotisation CNFPT et CDG)	700	70632 (redevance à caractère loisirs)	4 160
Art 6411 (personnel titulaire)	13 600	7067 (redevance et droit. Serv. Périscol.)	4 225
Art 6413 (personnel non titulaire)	2 900	7381 (taxe additionnelle droit mutation)	5 700
Art 6531 (indemnités)	1 000	752 (revenu des immeubles)	3 500
Art 65741 (contrat asso. Ecole privée)	-3 000	7788 (autres produits exceptionnels)	1 600
TOTAL	21 294	TOTAL	21 294
2) Investissement			
2031-120 (frais études église)	-52 412	1323-188 (subv.Département Gollen)	-3 762
2315-146 (travaux voirie)	43 053	1323-193 (subv.Départ.Rue Argoat)	7 012
2152-149 (mobilier voirie)	6 000	1323-196 (subv.Départ. Eglise St-Cadou)	-5 000
202-181 (frais d'étude PLU)	4 147	4582-OFI (opérat. D'invest.sous mandat)	-13 897
2313-188 (complexe sportif Gollen)	6 560	024-OFI (produit cession immobilisat.)	49 250
2313-189 (construction halle des sports)	-11 083		
2315-193 (travaux aménag. Rue Argoat)	23 840		
2313-194 (travaux église St-Cadou)	-10 000		
2313-195 (bâtiments divers)	1 147		
45621-196 (travaux self collège)	19 580		
1641 - OFI (capital des emprunts)	2 771		
TOTAL	33 603	TOTAL	33 603

- **Questions diverses :**

- ➤ **Prix cartes et tickets demi-pension :**

CARTES	PRIX
2ème trimestre 2006/2007	103.00 €
3ème trimestre 2006/2007	107.00 €
TICKETS	PRIX
carnet de 10 tickets à compter du 01.01.07	29.30 €

- ➤ **Admissions en non-valeurs :**

service de l'eau : 26.91 € service de l'assainissement : 19.16 € budget de la commune : 130.61 €

- ➤ **Augmentation temps de travail Françoise JAOUEN :** Il est porté de 26/35^{ème} à 28/35^{ème} à partir du 1^{er} janvier 2007.

- ➤ **Demande de DGE :** Le Conseil Municipal sollicite la Dotation Globale d'Equipement pour le projet de construction de la station d'épuration

- ➤ **Vente Impasse Keranroux :** Le Conseil Municipal décide de vendre la maison à M. et Mme Ronan LE HIR au prix de 14 526 €

COMMUNIQUES

MAIRIE : Le B.I.S. : Brèves Infos Sizun – St-Cadou

Le B.I.S. paraîtra tous les deux mois en complément du bulletin municipal qui sort tous les 6 mois. Le B.I.S. vous apportera des informations pratiques et courantes. Si vous avez des remarques, des idées, n'hésitez pas à les soumettre en Mairie.

MAIRIE : Des plants de fleurs ont été volés à l'automne dernier au placître et au Centre Bourg. De tels faits sont intolérables et leurs auteurs peuvent faire l'objet de sanctions.

KAN AR BOBL : le plus grand concours de musiciens et chanteurs de Bretagne

Les rencontres de pays servant de sélection sur le territoire du Parc Naturel Régional d'Armorique pour le concours régional de Pontivy auront lieu le samedi 3 février et le dimanche 4 février à Guerlesquin pour le Trégor et Haute Cornouaille et le samedi 17 mars et le dimanche 18 mars 2007 à Hanvec pour les Monts d'Arrée. Renseignements et inscriptions au Parc d'Armorique (☎ 02-98-81-16-51)

ARPD : recherche de bénévoles

Une antenne de l'association « Aide à la Recherche de Personnes Disparues (ARPD) vient de se créer en Bretagne. Son but est de venir en aide aux familles lorsque survient la disparition d'un proche, enfant ou adulte (aide sur le plan administratif et enquête). Nous prévoyons des réunions sur la prévention au sein des écoles à partir de septembre, afin de sensibiliser nos enfants sur les dangers de notre société (fugues, rapt d'enfants, agressions diverses, etc...) Les personnes intéressées peuvent contacter la Présidente de l'association : Mme Pascale BATHANY - ☎ 06-32-78-29-25/Email : arpd@arpd-idf.org site internet : <http://www.Arpd-idf.org>

CONCOURS DE JOURNAUX SCOLAIRES

L'académie de Rennes organise un concours de journaux scolaires (CLEMI / Presse à l'école) en partenariat avec Ouest-France, le Télégramme, l'association nationale de la presse pour les jeunes « Jets d'encre » et la Caisse d'Épargne de Bretagne. Informations sur le site : <http://www.ac-rennes.fr/culture\clemi\concacad\concjournscolkitcom.htm>

PORTES OUVERTES

Elles auront lieu à l'Université de Bretagne Occidentale le samedi 10 mars à Brest et le samedi 17 mars à Quimper et Morlaix et au Lycée de l'Elorn à Landerneau le 10 mars de 9 h 00 à 16 h 30.

RESIDENCE DU VAL D'ELORN : Choisir ou subir ?

Thérèse, notre amie, nous dit un jour à la fin d'un repas : « *Je me suis inscrite en maison de retraite* ». Thérèse avait 80 ans et peu de famille pour s'occuper de ses vieux jours, elle avait pris sa décision, comme elle l'avait toujours fait dans sa vie active afin de trouver la solution la plus adaptée à sa dernière tranche de vie.

Ne pas avoir le choix est une sensation souvent éprouvée par la personne âgée et par sa famille quand la situation se dégrade. Or l'accueil en résidence est un moment essentiel pour réussir cette dernière étape. « *Accueillir n'est pas héberger, l'hébergement prête un toit, l'accueil qui abrite construit une relation* » écrit le philosophe Robert Redeker. L'accueil est un état d'esprit, une volonté d'ouvrir une nouvelle voie, il demande un travail préparatoire au futur résident, à son entourage et aux professionnels. Les étapes sont nombreuses et l'état de santé de l'accueilli déterminera un rythme d'adaptation propre à chaque être. Toutefois la réussite de ce parcours sera toujours fonction de la préparation initiale. La relation se noue à l'entrée en maison de retraite, elle est déterminante pour l'avenir.

Aujourd'hui, Thérèse est entrée en maison de retraite et s'y plaît beaucoup, elle s'est fait de nouvelles amies et se sent en sécurité, chez elle. Nous allons la voir dans sa nouvelle demeure. Thérèse fait partie des sages qui réussissent à se projeter dans la vieillesse avec sérénité, lui permettant ainsi d'éviter des souffrances inutiles.

Les professionnels de la Résidence du Val d'Elorn sont à votre écoute pour réaliser une admission réussie et une prise en charge adaptée à vos besoins. Une pré-inscription, une visite de l'établissement sont des occasions pour faire connaissance, pour nouer une relation, pour **choisir plutôt que subir**.

F. THOMAS

Nos déchets...quelques bonnes résolutions pour 2007

Bien présenter son conteneur

- **présentation la veille du jour de collecte, c'est-à-dire le mardi** (collecte le mercredi)
→ l'heure de collecte étant variable selon la charge de travail
- **conteneur groupé avec celui du voisin, poignée côté route** → faciliter le travail des agents et limiter la gêne de circulation
- **ordures emballées en sac**
→ pour limiter les envols de déchets et faciliter le nettoyage du conteneur
- **ramasser le conteneur dès que possible après collecte** → pour des raisons esthétiques et ne pas encombrer les trottoirs

Eco Point Rue de l'Elorn

Aux usagers

Merci de respecter cet endroit. Les déchets doivent être mis dans les conteneurs prévus à cet effet et non sur le sol. Le non-respect est passible d'amendes

